



BAREME DES HONORAIRES - TRANSACTIONS DANS L ANCIEN

PRIX DU BIEN		HONORAIRES VENDEUR TTC		HONORAIRES ACQUEREUR TTC
DE	0	A	3 000 €	3 000 €
DE	60 001 €	A	5,0%	5,0%
DE	100 001 €	A	4,5%	4,5%
DE	150 001 €	A	4,0%	4,0%
AU-DELA		DE	3,5%	3,5%

Honoraires avis de valeur, quand absence de mise en vente (successions, etc...) : 180 €

Les honoraires sont payables par moitié entre le vendeur et l'acquéreur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial



01/01/2021

IMMOTECK

BAREME HONORAIRES LOCATION

Habitations

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET D ENTREMISE

95 € TTC à la charge du bailleur

HONORAIRES DE VISITE DU PRENEUR - CONSTITUTION DU DOSSIER ET REDACTION DU BAIL

5,4 % TTC à la charge du bailleur (du loyer annuel net de charges)

5,4 % TTC à la charge du locataire (du loyer annuel net de charges)

Plafond : 8 €/m2

HONORAIRES D ETATS DES LIEUX

1,80 % TTC à la charge du bailleur (du loyer annuel net de charges)

1,80 % TTC à la charge du locataire (du loyer annuel net de charges)

Plafond : 3€/m2

Locaux commerciaux ou professionnels

10 % HT du loyer HT annuel à la charge du preneur (12% TTC)

(inclus : cout de la rédaction de l'acte par notaire et état des lieux)

10 % HT du loyer HT annuel à la charge du bailleur (12% TTC)

BAREME DE GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION COURANTE

6.00 % HT, s soit 7,20 % TTC, du montant du loyer toutes charges comprises,

HONORAIRES COMPLEMENTAIRES

(actes de gestion non compris dans le mandat)

Estimation locative : 180 € TTC (- de 20 km)

Etat des lieux hors gestion courante : 180 € TTC

Taux horaire(en dehors de la gestion courante : expertise...) : 60 € TTC

Frais administratifs : 2€ TTC /mois

Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers : 28 € TTC/an/lot

Frais de cloture :160 € TTC/lot

Garantie des Loyers Impayés : 2,90% des encaissements

Gestion des travaux : 6 % TTC du montant des factures

Taux de TVA en vigueur 20 %



01/01/2021

IMMOTECK

BAREME HONORAIRES SYNDIC

Honoraires de gestion courante

150 € TTC / LOT / AN
réparti aux millièmes a la cloture des comptes

Honoraire minimum 1200 € TTC/an

Immeuble professionnel : 1 lot pour 100 m2